



Credit avant divorce

Par jelufa

Bonjours,

voila mon probleme. je suis en train de divorcer avec ma femme, et nous sommes ok sur tout (c'est deja bien) par contre, avant de lancer la procedure, l'avocat nous demande de regler tout ce que nous avons en commun.

la maison, on l'a mis en vente,

et les credits a la conso contracté ensemble.

pour ce faire, l'avocat nous a dis de faire chacun un credit de la moitié de la somme restante, et comme ca "chacun sa part au niveau du jugement" c'est plus rapide.

maintenant, lorsque nous demandons a un organisme de credit de racheter ces prets. ils nous disent que ce n'est pas possible puisque nous n'avons pas d'injonction du juge stipulant qui paye quoi.

y a t'il un moyen de pouvoir faire ce montage financier avant le passage devant le juge?

par avance merci

Par jury34

Bonjour,

Oui pourquoi pas, je pense qu'il faudrait prévoir un accord avec votre avocat.

Cordialement